# AVENANT MODIFICATIF AU REGLEMENT DU JEU « LE FILTRE A CADEAUX »

Bouygues Telecom, Société Anonyme au capital de 819 698 624,76 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n° 397 480 930, dont le siège social est 37-39 rue Boissière 75016 Paris (ci-après « BOUYGUES TELECOM »), organise le jeu « **Le Filtre à Sapin** » du **28/11/2023** au **25/12/2023** (ci-après le « Jeu »). A ce titre, BOUYGUES TELECOM a mis à disposition un règlement de jeu sur

https://bouyguestelecomfr.github.io/jeu-concours/assets/bouygues-telecom-reglement.pdf

### Article 1 - Objet

Le présent avenant a pour objet d'amender le nombre de codes promos distribués, comme précisé à l'article 2.

#### Article 2 – Modification introduite par l'avenant

L'article « Quels sont les lots offerts » est modifié comme suit :

Les lots mis en jeu sont :

- Chaque jour du 28/11/2023 au 25/12/2023 : des codes promos de 100€ (quantité : 9999 pendant toute la durée du jeu) valables pour l'achat d'un mobile et une nouvelle souscription à un forfait Bouygues Telecom 150Go et plus. Code promo à usage unique valable dans les boutiques Bouygues Telecom, sur le site bouyguestelecom.fr et au 3106 jusqu'au 25/12/2023 inclus. Ces codes ne seront pas cumulables avec les autres codes promotionnels en cours.
- Golden ticket du 28/11/2023 au 25/12/2023 : au choix du client 1 smartphone + 1 an de forfait Bouygues Telecom (quantité : 1)

Les lots gagnés ne sont ni échangeables, ni remboursables contre leur valeur en espèces. Ils sont incessibles, intransmissibles, et ne peuvent être vendus.

Vous ne pouvez gagner qu'un seul lot, une seule fois pour le même nom, à la même adresse Électronique.

#### Article 3 - Entrée en vigueur

Les dispositions du règlement non modifiées par le présent Avenant restent inchangées.

L'avenant prend effet à compter du 06/12/2023 pour toute la durée du Jeu.

Fait à Paris, 01/12/2023

# REGLEMENT DU JEU « LE FILTRE A CADEAUX »

#### Quelle est la durée du jeu ?

Bouygues Telecom Société Anonyme au capital de 929 207 595,48 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n° 397 480 930, dont le siège social est 37-39 rue Boissière 75016 Paris, organise le jeu « **Le filtre à cadeaux** » du 28/11/2023 au 25/12/2023.

## Qui peut participer?

Le jeu est sans obligation d'achat.

Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine et en Corse disposant d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur, à l'exception des collaborateurs de Bouygues Telecom et leurs familles dans la limite de 3 participations par personne pendant toute la durée du jeu du 28/11/2023 au 25/12/2023. Les gagnants ne pourront pas rejouer.

# Comment participer?

Pour participer au jeu, vous devez

- Scanner le QR code disponible en boutique RCBT ou bien cliquer sur l'URL de redirection vers le site dédie et accessible au lien suivant : bouyguestelecom.fr/jeu-concours via smartphone, tablette ou ordinateur personnel(le).
- Remplir le formulaire de contact et accepter le règlement du jeu.
- Cliquer sur « J'ai un sapin » ou « Je n'ai pas de sapin ».
- Cliquer sur le cadeau qui s'affiche à l'écran puis découvrez si vous avez gagné.
- Si c'est le cas : un courriel vous sera automatiquement envoyé avec le code à usage unique valable en boutique, sur le web ou en appelant le 3106.
- Dans le cas contraire : le joueur est invité à profiter de l'offre de noël accessoires offert (après remboursement)

#### Quels sont les lots offerts?

Les lots mis en jeu sont :

- Chaque jour du 28/11/2023 au 25/12/2023 : des codes promos de 100€ (quantité : 7499 pendant toute la durée du jeu) valables pour l'achat d'un mobile et une nouvelle souscription à un forfait Bouygues Telecom 150Go et plus. Code promo à usage unique valable dans les boutiques Bouygues Telecom, sur le site bouyguestelecom.fr et au 3106 jusqu'au 25/12/2023 inclus. Ces codes ne seront pas cumulables avec les autres codes promotionnels en cours.
- Golden ticket du 28/11/2023 au 25/12/2023 : au choix du client 1 smartphone + 1 an de forfait Bouygues Telecom (quantité : 1)

Les lots gagnés ne sont ni échangeables, ni remboursables contre leur valeur en espèces. Ils sont incessibles, intransmissibles, et ne peuvent être vendus.

Vous ne pouvez gagner qu'un seul lot, une seule fois pour le même nom, à la même adresse électronique.

#### Qui contacter?

Pour toute question relative au jeu, contactez par courriel : jeux.concours@bouyguestelecom.fr

# Quelles sont les informations pratiques à connaître ?

Bouygues Telecom assure la délivrance des lots conformément aux coordonnées (adresse, mail, etc.) indiquées par le gagnant pour la réception du lot.

En cas de défaillances de connexion au site web, de dysfonctionnement du réseau internet, des lignes téléphoniques, du matériel de réception empêchant le bon déroulement du jeu, les dates du jeu pourront être annulées ou reportées.

En cas de fraudes avérées notamment de manière informatique, le jeu pourra être annulé en tout ou partie. Par ailleurs Bouygues Telecom se réserve le droit de retirer à un gagnant le bénéfice de son lot s'il est avéré que ledit gagnant n'a pas respecté le présent règlement. Dans ce cas, Bouygues Télécom conservera le lot.

## Comment sont gérées vos données personnelles ?

Les informations vous concernant sont enregistrées dans un fichier informatisé et traitées par Bouygues Telecom pour gérer votre participation à l'opération. Les données personnelles que nous vous demandons, sauf mention contraire, sont indispensables à la prise en compte de votre participation et à l'exécution du jeu.

Elles sont traitées par nos services ainsi que par notre sous-traitant Reality. Vos données seront stockées dans un serveur sécurisé situé en aux US par notre prestataire Airtable. Dans l'hypothèse où un tiers non autorisé aurait accès à vos données, nous vous en informerions et en aviserions également la Commission Nationale Informatique et Libertés conformément à la règlementation applicable en matière de protection des données.

Nous conservons vos données pour une durée :

- De 1 an à compter de 27/11/23 quel que soit les participants ;

Conformément à la réglementation applicable, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'un droit à l'effacement, de portabilité et d'un droit à la limitation et d'opposition aux traitements des données vous concernant en écrivant à Bouygues Telecom, Service Informatique et Libertés, 13/15 avenue du Maréchal Juin 92360 Meudon la Forêt, ou par mail : dpo@bouyguestelecom.fr. Vous disposez également du droit de définir des directives post -mortem concernant le traitement desdites données, par courrier accompagné d'une copie de la pièce d'identité envoyé à l'adresse mentionnée dans le présent article.

Vous bénéficiez en outre du droit de retirer votre consentement à ce que vos données à caractère personnel fassent l'objet du présent traitement, selon les modalités exposées ci-avant.

Toutefois, dans l'hypothèse où vous exerceriez ce droit, vous ne pourriez plus valablement participer au présent jeu, et votre participation serait annulée automatiquement, le traitement de ses données à caractère personnel étant nécessaire pour la gestion de la participation.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, <u>vous pouvez</u> <u>adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale</u>.

Enfin, nous pouvons être amenés à déposer des cookies lors de votre navigation sur notre site web, notamment à l'occasion de votre participation au jeu.

Pour plus d'informations sur notre politique de confidentialité des données et de cookies, voir : <u>Politique d'utilisation des données personnelles | Bouygues Telecom</u>; et <a href="https://www.corporate.bouyguestelecom.fr/mentions-legales/">https://www.corporate.bouyguestelecom.fr/mentions-legales/</a>.